

RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES DU PREMIER SEMESTRE 2021

- Croissance du chiffre d'affaires ajusté du premier semestre de 8 %
- Marge d'EBIT récurrent ajusté de 6,3 % ; les prévisions de marge ont été relevées pour s'établir entre 5,8 % et 6,2 %
- Prises de commandes ajustées de 7,9 milliards d'euros au premier semestre ; carnet de commandes ajusté de 17,5 milliards d'euros
- Succès de l'émission obligataire senior non garantie, d'un montant de 600 millions d'euros, à échéance 2028

Paris, le 22 juillet 2021 – Technip Energies (la « Société »), un leader de l'ingénierie et des technologies au service de la transition énergétique, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le premier semestre de 2021.

Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, à propos des résultats du 1^{er} semestre 2021 et des perspectives pour l'exercice 2021 :

« Nous sommes déterminés à fournir des performances opérationnelles et financières claires et prévisibles. Soutenue par une croissance à deux chiffres au deuxième trimestre, notre chiffre d'affaires au premier semestre conforte nos prévisions pour l'exercice 2021. La poursuite d'une très bonne exécution opérationnelle sur l'ensemble de notre portefeuille de projets s'est accompagnée de progrès notables dans la réduction des coûts indirects. Les marges du premier semestre se sont établies au-dessus de la fourchette prévisionnelle pour 2021 et nous relevons ainsi nos prévisions de marge pour l'année en cours. »

« Les prises de commandes du premier semestre, d'un montant de 7,9 milliards d'euros, concernent pour l'essentiel des projets liés à la transition énergétique, notamment le GNL. Cela s'est traduit par une amélioration substantielle du carnet de commandes qui nous assure une excellente visibilité pour les années à venir. Les opportunités restent nombreuses et significatives, nous offrant la perspective d'étoffer notre carnet de commandes pour les prochains trimestres tout en respectant nos principes de sélectivité. Le taux de renouvellement du carnet de commandes de notre activité Technologie, Produits et Services reste à un niveau élevé confortant notre stratégie de croissance dans ce segment. »

« Positionnés au cœur des thématiques de la transition énergétique, nous préparons l'avenir, que ce soit dans le domaine de la décarbonation ou de projets zéro carbone. Dans cette optique, nous avons lancé Blue H₂ by T.EN™, une offre de solutions aux coûts optimisés et à très faibles émissions de CO₂ pour la production d'hydrogène, qui suscite un vif intérêt chez nos clients. Par ailleurs, nous avons remporté des travaux prometteurs dans les domaines connexes de l'ammoniac bleu et de l'hydrogène vert. Nous avons également renforcé notre positionnement dans l'éolien flottant avec la technologie de flotteur d'Inocean et la création d'une unité opérationnelle dédiée. Dans le domaine de la chimie durable, nous avons gagné des contrats notables de technologie et de services dans le secteur en croissance des carburants durables pour l'aviation. »

« Enfin, l'enthousiasme autour de notre approche ESG se manifeste dans toute l'entreprise, avec une forte participation de nos collaborateurs et des parties prenantes externes pour définir nos priorités ; une étape clé de notre feuille de route ESG qui sera présentée début 2022. »

Chiffres clés - IFRS ajusté

(En millions €)	S1 2021	S1 2020
Chiffre d'affaires	3 243,2	3 011,1
EBIT récurrent	204,5	164,2
Marge d'EBIT récurrent	6,3 %	5,5 %
Résultat net¹	100,3	128,0
Résultat dilué par action²	0,55	0,71
Prises de commandes	7 863,4	1 162,1
Carnet de commandes	17 473,4	13 214,4

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation de la quote-part proportionnelle des sociétés mises en équivalence de Technip Energies, le retraitement de la quote-part liée aux participations ne donnant pas le contrôle (voir Annexe 9.0), et l'exclusion des dépenses de restructuration, des coûts relatifs à la fusion et l'intégration, et des frais de litige. Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe 1.0, 2.0, 3.0.

¹ Résultat net attribuable à l'ensemble du groupe Technip Energies. Le résultat net du premier semestre 2020 a bénéficié d'un règlement favorable de litiges de 102,9 millions d'euros.

² Le résultat dilué par action du premier semestre 2021 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit 181,908,563.

Principales informations financières - IFRS

(En millions €)	S1 2021	S1 2020
Chiffre d'affaires	3 118,1	2 829,4
Résultat net¹	112,4	110,3
Résultat dilué par action²	0,62	0,61

¹ Résultat net attribuable à l'ensemble du groupe Technip Energies.

² Le résultat dilué par action du premier semestre 2021 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit 181,908,563.

Prévisions pour l'exercice 2021

Chiffre d'affaires	6,5 à 7,0 milliards d'euros
Marge d'EBIT récurrent	5,8 % – 6,2 % (prévisions précédentes : 5,5 % – 6,0 %) (hors charges de scission non récurrentes de 30 millions d'euros)
Taux d'imposition effectif	30 – 35 %

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation de la quote-part proportionnelle des sociétés mises en équivalence de Technip Energies, le retraitement de la quote-part liée aux participations ne donnant pas le contrôle (voir Annexe 9.0), et l'exclusion des dépenses de restructuration, des coûts relatifs à la fusion et l'intégration, et des frais de litige. Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe 1.0, 2.0, 3.0.

Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une webdiffusion sur les résultats du premier semestre 2021, le jeudi 22 juillet 2021, à 13 h 00 CET. Numéros de téléphone :

France : +33 1 76 70 07 94
 Royaume-Uni : +44 (0) 2071 928000
 États-Unis : +1 631 510 74 95
 Code de la conférence : 7337979

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et peut être consulté à l'adresse suivante :

<https://edge.media-server.com/mmc/p/a4pmdoto>

Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président,
Relations avec les investisseurs
Tél. : +44 20 3429 3929
E-mail : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergies.com)

Relations médias

Stella Fumey
Directrice des relations presse et de la
communication digitale
Tél. : +33 1 85 67 40 95
E-mail : [Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey@technipenergies.com)

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une société d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. La Société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR (American Depositary Receipt) sponsorisé de niveau 1, conjointement avec des ADR négociés sur les marchés de gré à gré.

Revue opérationnelle et financière

Carnet de commandes, prises de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les prises de commandes ajustées du premier semestre 2021 s'élèvent à 7 863,4 millions d'euros (T2 2021 : 1 392,7 millions d'euros), soit un ratio de renouvellement de carnet de commandes de 2,4. Ces prises de commandes correspondent pour l'essentiel à la signature d'un important contrat pétrochimique pour Indian Oil Corporation et de deux contrats pour Neste pour le développement de sa plate-forme de production d'énergies renouvelables de Rotterdam, au deuxième trimestre, et à la signature d'un contrat majeur pour le projet Qatar North Field Expansion, au premier trimestre. De plus, la Société a bénéficié de la concrétisation de nouvelles opportunités sur des projets existants au deuxième trimestre. Le ratio de renouvellement de carnet de commandes des 12 derniers mois s'élève à 1,8.

Le carnet de commandes ajusté a augmenté de 32 % en glissement annuel pour atteindre 17 473,4 millions d'euros, ce qui équivaut à 2,9 fois le chiffre d'affaires ajusté de 2020.

(En millions €)	S1 2021	S1 2020
Prises de commandes ajustées	7 863,4	1 162,1
Livraison de projets	7 196,1	516,9
Technologie, produits et services	667,3	645,2
Carnet de commandes ajusté	17 473,4	13 214,4
Livraison de projets	16 273,1	12 084,6
Technologie, produits et services	1 200,3	1 129,8

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe 6.0 et 7.0.

Le carnet de commandes ajusté du premier semestre 2021 a bénéficié d'un effet de change de 154,5 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 30 juin 2021.

(En millions €)	2021 (6M)	Exercice 2022	Exercices 2023 et ultérieurs
Carnet de commandes ajusté	3 523,4	5 933,2	8 016,8

Performance financière de la Société

Compte de résultat ajusté

(En millions €)	S1 2021	S1 2020	Variation en %
Chiffre d'affaires ajusté	3 243,2	3 011,1	8 %
EBITDA ajusté	260,5	216,3	20 %
EBIT récurrent ajusté	204,5	164,2	25 %
Éléments non récurrents	(30,6)	34,6	(188%)
EBIT	173,9	198,8	(13 %)
Produits financiers (charges), nets	(12,0)	(0,8)	1400 %
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	161,9	198,1	(18 %)
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat	(54,6)	(65,4)	(17 %)
Résultat net (perte)	107,3	132,7	(19 %)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(7,0)	(4,7)	49 %
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies	100,3	128,0	(22 %)

Chiffres clés de l'activité commerciale

Livraison de projets - IFRS ajusté

(En millions €)	S1 2021	S1 2020	Variation en %
Chiffre d'affaires	2 622,8	2 452,4	7 %
EBIT récurrent	167,5	182,0	(8 %)
Marge d'EBIT récurrent	6,4 %	7,4 %	(100 pb)

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation de la quote-part proportionnelle des sociétés mises en équivalence de Technip Energies, le retraitement de la quote-part liée aux participations ne donnant pas le contrôle (voir Annexe 9), et l'exclusion des dépenses de restructuration, des coûts relatifs à la fusion et l'intégration, et des frais de litige.

Le chiffre d'affaires ajusté du premier semestre 2021 a augmenté de 7 % pour atteindre 2,6 milliards d'euros. La montée en puissance du projet Arctic LNG 2 et la poursuite des travaux sur une unité flottante de GNL ainsi que les premières contributions de projets GNL récemment attribués ont été partiellement compensées par une baisse d'activité sur des projets de l'aval en Amérique du Nord et au Moyen-Orient.

L'EBIT récurrent ajusté du premier semestre 2021 a diminué de 8 % pour s'établir à 167.5 millions d'euros. **La marge d'EBIT récurrent ajusté** a baissé de 100 points de base pour atteindre 6,4 %, en grande partie en raison de la composition du portefeuille de projets, dont plusieurs sont en phase de lancement alors que l'exercice précédent avait bénéficié de projets en phase de finalisation, ainsi que d'une allocation plus exhaustive des coûts Corporate. Une réduction des coûts indirects a partiellement compensé ce recul des marges.

Principaux faits opérationnels du deuxième trimestre 2021

(Consultez le communiqué de presse du T1 2021 pour connaître les événements marquants du premier trimestre)

Projet Arctic LNG 2 (Fédération de Russie)

- Finalisation des premiers modules en Chine.

Expansion de la raffinerie de Bapco (Bahreïn)

- Le projet a atteint plus de 70 % d'avancement, et la mise en œuvre de différentes campagnes de sécurité a permis d'atteindre 40 millions d'heures travaillées sans incidents (LTI).

ENI Coral FLNG (Mozambique)

- Activités de préparation des structures offshore et des topsides en cours. L'unité devrait quitter le chantier naval de Samsung Heavy Industries, en Corée du Sud, d'ici la fin de l'année conformément au planning contractuel.

Projet d'expansion de la raffinerie ExxonMobil à Beaumont (États-Unis)

- Une étape importante a été franchie avec la livraison de 17 000 tonnes de modules fabriqués en Asie à la raffinerie située au Texas.

Usine de production d'oléfines de Long Son (Vietnam)

- Les travaux mécaniques associés aux fours ont atteint 90 % d'avancement (en tonnes).

Petronas Kasawari WHP (Malaisie)

- La construction du jacket et des topsides de la plate-forme de production est terminée et les éléments ont été chargés pour leur installation.

Sempra LNG, IEnova et TotalEnergies, Energía Costa Azul (Mexique)

- Deux tiers des équipements de procédés ont été commandés. La mobilisation sur site est en cours.

Principaux faits commerciaux du deuxième trimestre 2021
Contrat Indian Oil Corporation (Inde)

- Grand* contrat portant sur l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et la mise en service auprès de Indian Oil Corporation Limited (IOCL) pour son projet de complexe pétrochimique de para-xylène (PX) et d'acide téréphtalique purifié (PTA) à Paradip sur la côte est de l'Inde.
- Le contrat concerne la livraison d'une nouvelle usine de PTA d'une capacité de 1,2 million de tonnes par an et des infrastructures associées.

*Pour Technip Energies, un « grand » contrat se situe entre 250 et 500 millions d'euros.

Technologie, produits et services (TPS) – IFRS ajusté

(En millions €)	S1 2021	S1 2020	Variation en %
Chiffre d'affaires	620,5	558,7	11 %
EBIT récurrent	54,7	43,8	25 %
Marge d'EBIT récurrent	8,8 %	7,8 %	100 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté, qui prévoit la comptabilisation de la quote-part proportionnelle des sociétés mises en équivalence de Technip Energies, le retraitement de la quote-part liée aux participations ne donnant pas le contrôle (voir Annexe 9), et l'exclusion des dépenses de restructuration, des coûts relatifs à la fusion et l'intégration, et des frais de litige.

Le chiffre d'affaires ajusté du premier semestre 2021 a augmenté de 11 %, à 620,5 millions d'euros, grâce à la progression des services et de l'activité « Loading Systems », qui ont bénéficié d'une période prolongée de forte prises de commandes.

L'EBIT récurrent ajusté du premier semestre 2021 a augmenté de 25 %, pour atteindre 54,7 millions d'euros. **La marge d'EBIT récurrent ajusté** a augmenté de 100 points de base en

glissement annuel, à 8,8 %, bénéficiant de la progression des revenus et des fortes contributions de l'activité conseil en gestion de projet (PMC) et de l'activité « Loading Systems ».

Principaux faits opérationnels du deuxième trimestre 2021

(Consultez le communiqué de presse du T1 2021 pour connaître les évènements marquants du premier trimestre)

Projet Ynsect (France)

- Pose de la première pierre à Ynfarm avec des représentants du gouvernement français.

Projet de GNL offshore (Hong Kong)

- Loading Systems a expédié 12 bras de chargement.

Projet Neste Singapore Expansion (Singapour)

- Les phases d'ingénierie et de fourniture des équipements sont presque finalisées. Bon niveau d'avancement des travaux de génie civil et d'installation des structures en acier.

Usine d'éthylène de Bora LyondellBasell Petrochemical Co. Ltd. (Chine)

- Garanties de performance passées avec succès pour une usine d'éthylène d'une capacité de 1000 kilotonnes par an, pour laquelle Technip Energies a fourni la technologie propriétaire et la conception du procédé.

Principaux faits commerciaux du deuxième trimestre 2021

Deux contrats pour la Plate-forme de Production d'Energies Renouvelables de Neste à Rotterdam (Pays-Bas)

- Le premier contrat couvre l'ingénierie, les services de fourniture des équipements et la gestion de la construction (EPsCm) en vue de la production de carburant d'aviation durable (SAF).
- Le deuxième contrat est un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) pour la prochaine raffinerie de produits renouvelables de Neste à Rotterdam, qui pourrait être d'envergure mondiale.

* La somme de ces deux contrats est comprise entre 50 et 250 millions d'euros.

Northern Lights CCS – Loading Systems retenu pour l'unité de CO₂ liquéfié (Norvège)

- Contrat relatif aux premiers bras de chargement de CO₂ liquéfié au monde.

Conseil en management de projet pour un parc éolien offshore (France)

- Fourniture de services à Vulcain Engineering en vue du développement et de l'exploitation d'un parc éolien offshore exploité par Iberdrola en France.

Premier contrat de fourniture de catalyseur Hummingbird® conclu avec LanzaJet Inc (États-Unis)

- Le catalyseur pour la transformation d'éthanol en éthylène sera utilisé dans la première bioraffinerie intégrée à l'échelle de démonstration commerciale de LanzaJet sur son site de Freedom Pines Fuels situé en Géorgie, aux États-Unis.

Lancement commercial de BlueH₂ by T.EN™

- Une gamme complète de solutions aux coûts optimisés et à faibles émissions de CO₂ pour la production d'hydrogène.
- Elle offre une réduction de l'empreinte carbone jusqu'à 99 % par rapport aux procédés traditionnels de production d'hydrogène, un rendement maximal en hydrogène tout en minimisant la demande en énergie.

Corporate et autres éléments

Les coûts corporate au cours du premier semestre, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 17,6 millions d'euros, bénéficiant d'une allocation plus exhaustive aux segments opérationnels, par rapport à 61,6 millions d'euros pour la même période de l'année précédente. Le compte de résultat combiné du premier semestre 2020 intégrait également l'impact de résultat de change alloué à Technip Energies. Le résultat de change au premier semestre 2021 a été une perte nette de 1,3 million d'euros.

Les charges financières nettes, qui s'élèvent à 12 millions d'euros, sont essentiellement liées à l'évaluation à la valeur de marché des investissements dans des titres cotés et, dans une moindre mesure, par les charges d'intérêts plus élevées associées au crédit-relais, partiellement compensées par les produits d'intérêts de la trésorerie.

Le taux d'imposition effectif pour le premier semestre s'est établi à 33,7 %.

Les charges non récurrentes s'élèvent à 30,6 millions d'euros au premier semestre. Celles-ci sont principalement liées aux coûts de scission, en grande partie engagés au premier trimestre. Le premier semestre 2020 avait bénéficié d'une contribution positive des éléments non récurrents résultant principalement d'un accord favorable sur un litige pour 102,9 millions d'euros, partiellement compensée par des charges directes liées au COVID-19 de 26 millions d'euros.

Les charges d'amortissement se sont élevées à 56,1 millions d'euros, dont 40,3 millions d'euros sont liés à la norme IFRS 16.

La trésorerie nette ajustée au 30 juin 2021 s'établit à 2,5 milliards d'euros. Au 31 décembre 2020, après l'impact de l'Accord de scission et de distribution, ce solde s'élevait à 2,2 milliards d'euros.

Le total des capitaux propres investis au 30 juin 2021 s'élevait à 1,3 milliard d'euros en IFRS ajusté. Ce montant est à comparer au total des capitaux propres investis au 31 décembre 2020, égal à 1,2 milliard d'euros, après application des dispositions de l'Accord de scission et de distribution. L'Accord de scission et de distribution a été détaillé dans la section 3, Informations relatives au bilan, de la publication de Technip Energies « Mise à jour des résultats financiers de l'exercice 2020 » du 26 février 2021.

Le flux de trésorerie d'exploitation du premier semestre a atteint 354,6 millions d'euros, bénéficiant d'une solide performance opérationnelle et d'entrées de fonds de roulement conjuguées aux avances des clients et aux paiements des échéances de projets.

Avec des dépenses d'investissement limitées à 15,4 millions d'euros, la **génération de cash-flow libre** a atteint 339,2 millions d'euros au premier semestre.

Informations relatives à la liquidité et la notation de crédit

Les liquidités totales de 3,8 milliards d'euros au 30 juin 2021 comprennent 3,2 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée, qui est disponible pour un usage général et sert de garantie pour le programme de billets de trésorerie de la Société, compensées par 80 millions d'euros de billets de trésorerie en circulation.

Le 20 mai 2021, la Société a annoncé le **succès de la fixation du prix de son offre inaugurale, d'un montant principal total de 600 000 000 euros, d'émission d'obligations seniors non**

garanties d'un rendement de 1,125 % et à échéance 2028 (les « Obligations »). L'offre a été souscrite plus de trois fois auprès d'une large base d'investisseurs européens.

Le 28 mai 2021, Technip Energies a émis les Obligations, dont le produit doit être utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise, y compris le refinancement (effectué le 31 mai 2021) du montant de 620 millions d'euros tiré sur le crédit-relais mis à la disposition de Technip Energies dans le cadre de la scission de Technip Energies de TechnipFMC plc. Les Obligations ont été admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Paris et ont reçu la notation BBB de la part de S&P Global.

Technip Energies conserve sa **notation "BBB/A-2" de qualité investment grade**, confirmée par S&P Global suite à sa scission de TechnipFMC

Éléments notables intervenus depuis la clôture du S1 2021

Mise en place d'un contrat de gestion de la liquidité des actions

Technip Energies a annoncé la mise en œuvre d'un contrat de liquidité afin de favoriser la liquidité des actions de Technip Energies admises à la négociation sur Euronext Paris.

Ce contrat vise à améliorer la liquidité des actions Technip Energies négociées sur Euronext Paris en maintenant une rotation moyenne quotidienne raisonnable, en réduisant l'écart entre les cours acheteur et vendeur et en surveillant la volatilité.

Clauses de limitation de responsabilité

Le présent communiqué est destiné à des fins d'information uniquement pour les actionnaires de Technip Energies. Ce communiqué de presse contient des informations au sens de l'article 7, paragraphe 1, du règlement européen relatif aux abus de marché. Le présent communiqué de presse n'est pas destiné à être distribué dans des juridictions qui exigent une revue réglementaire préalable et une autorisation pour distribuer un communiqué de presse de cette nature.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la Section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la Section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Les déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimer », « s'attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les attentes, estimations et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant le développement et les conditions d'activité futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont établies, il ne peut être garanti que le développement futur affectant Technip Energies sera celui que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies impliquent des risques et des incertitudes (dont certains sont importants ou indépendants de la volonté de Technip Energies) et des hypothèses pouvant impliquer que les résultats réels diffèrent sensiblement de l'expérience historique de Technip

Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se concrétisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus qui pourraient entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez-vous reporter aux facteurs de risque de Technip Energies présentés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission aux États-Unis, qui comprennent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le Formulaire F-1 déposé le 11 février 2021.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives relativement à de nouvelles informations ou des événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

ANNEXE

Base de préparation

Les comptes consolidés pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021 comprennent des informations comparatives (pour l'exercice 2020) extraites des comptes combinés de Technip Energies.

Les informations relatives à ces deux périodes constituent les états financiers consolidés du Groupe Technip Energies au 30 juin 2021.

Remarque : les données financières du premier semestre peuvent ne pas correspondre exactement à la somme des données financières trimestrielles publiées pour le premier et le deuxième trimestre, dans la mesure où le premier semestre est basé sur la conversion depuis le début de l'année des monnaies fonctionnelles vers la monnaie de présentation des états financiers.

ANNEXE 1.0 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ – PREMIER SEMESTRE

(En millions €)	Livraison de projets		Technologie, produits et services		Corporate / non affectable		Total	
	S1 21	S1 20	S1 21	S1 20	S1 21	S1 20	S1 21	S1 20
Chiffre d'affaires ajusté	2 622,8	2 452,4	620,5	558,7	-	-	3 243,2	3 011,1
EBIT récurrent ajusté	167,5	182,0	54,7	43,8	(17,6)	(61,6)	204,5	164,2
Résultat exceptionnel (opérations et coûts non récurrents)	(2,1)	72,9	(0,7)	(8,9)	(27,8)	(29,5)	(30,6)	34,6
EBIT	165,4	254,9	54,0	35,0	(45,5)	(91,1)	173,9	198,8
Produits financiers							12,5	9,5
Charges financières							(24,5)	(10,3)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat							161,9	198,1
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat							(54,6)	(65,4)
Résultat net (perte)							107,3	132,7
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							(7,0)	(4,7)
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies							100,3	128,0

ANNEXE 1.1 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ – DEUXIÈME TRIMESTRE

(En millions €)	Livraison de projets		Technologie, produits et services		Corporate / non affectable		Total	
	T2 21	T2 20	T2 21	T2 20	T2 21	T2 20	T2 21	T2 20
Chiffre d'affaires ajusté	1 370,3	1 192,1	315,4	278,4	-	-	1 685,7	1 470,4
EBIT récurrent ajusté	91,6	80,7	28,9	32,7	(7,2)	(15,5)	113,2	97,9
Résultat exceptionnel (opérations et coûts non récurrents)	(1,0)	78,3	(0,7)	(8,1)	(2,4)	(1,4)	(4,1)	68,8
EBIT	90,6	159,0	28,2	24,6	(9,6)	(16,9)	109,1	166,7
Produits financiers							(4,0)	(3,1)
Charges financières							(14,9)	10,1
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat							90,3	173,7
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat							(30,5)	(51,8)
Résultat net (perte)							59,8	121,9
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							(3,7)	(1,5)
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies							56,1	120,4

ANNEXE 1.2 : COMPTE DE RÉSULTAT – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – PREMIER SEMESTRE 2021

(En millions €)	S1 21 IFRS	Ajustements	S1 21 Ajusté
Chiffre d'affaires	3 118,1	125,1	3 243,2
Charges et coûts :			
Coût des ventes	(2 665,4)	(207,0)	(2 872,4)
Frais de vente, généraux et administratifs	(149,2)	-	(149,2)
Frais de recherche et développement	(17,4)	-	(17,4)
Dépréciation, frais de restructuration et autres charge	(30,6)	-	(30,6)
Total des coûts et charges	(2 862,6)	(207,0)	(3 069,6)
Autres produits (charges), nets	4,5	(2,7)	1,8
Revenus des sociétés mises en équivalence	3,9	(5,4)	(1,5)
Bénéfice (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	263,9	(90,0)	173,9
Produits financiers	12,5	-	12,5
Charges financières	(96,3)	71,8	(24,5)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	180,1	(18,2)	161,9
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat	(60,7)	6,1	(54,6)
Résultat net (perte)	119,4	(12,1)	107,3
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(7,0)	-	(7,0)
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies	112,4	(12,1)	100,3

ANNEXE 1.3 : COMPTE DE RÉSULTAT – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2020

(En millions €)	S1 20 IFRS	Ajustements	S1 20 Ajusté
Chiffre d'affaires	2 829,4	181,7	3 011,1
Charges et coûts :		-	
Coût des ventes	(2 290,8)	(223,1)	(2 513,9)
Frais de vente, généraux et administratifs	(205,0)	(8,4)	(213,4)
Frais de recherche et développement	(20,4)	-	(20,4)
Dépréciation, frais de restructuration et autres charge	(35,8)	-	(35,8)
Total des coûts et charges	(2 552,0)	(231,5)	(2 783,5)
Autres produits (charges), nets	(23,8)	(5,2)	(29,0)
Revenus des sociétés mises en équivalence	5,0	(4,8)	0,2
Bénéfice (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	258,6	(59,8)	198,8
Produits financiers	13,5	(4,0)	9,5
Charges financières	(88,6)	78,3	(10,3)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	183,5	14,6	198,1
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat	(68,5)	3,1	(65,4)
Résultat net (perte)	115,0	17,7	132,7
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(4,7)	-	(4,7)
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies	110,3	17,7	128,0

APPENDIX 1.4: COMPTE DE RÉSULTAT RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – DEUXIEME TRIMESTRE 2021

(En millions €)	T2 21 IFRS	Ajustements	T2 21 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 617,1	68,6	1 685,7
Charges et coûts :			
Coût des ventes	(1 386,0)	(106,2)	(1 492,2)
Frais de vente, généraux et administratifs	(73,7)	-	(73,7)
Frais de recherche et développement	(10,1)	-	(10,1)
Dépréciation, frais de restructuration et autres charge	(4,1)	-	(4,1)
Total des coûts et charges	(1 473,9)	(106,2)	(1,580.1)
Autres produits (charges), nets	3,2	1,1	4,3
Revenus des sociétés mises en équivalence	1,3	(2,0)	(0,7)
Bénéfice (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	147,7	(38,5)	109,2
Produits financiers	(4,0)	-	(4,0)
Charges financières	(45,6)	30,7	(14,9)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	98,1	(7,8)	90,3
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat	(34,7)	4,2	(30,5)
Résultat net (perte)	63,4	(3,6)	59,8
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3,7)	-	(3,7)
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies	59,7	(3,6)	56,1

APPENDIX 1.5: COMPTE DE RÉSULTAT RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – DEUXIEME TRIMESTRE 2020

(En millions €)	T2 20 IFRS	Ajustements	T2 20 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 406,4	64,0	1 470,4
Charges et coûts :		-	
Coût des ventes	(1 088,8)	(81,3)	(1 170,1)
Frais de vente, généraux et administratifs	(100,8)	(8,4)	(109,2)
Frais de recherche et développement	(11,9)	-	(11,9)
Dépréciation, frais de restructuration et autres charge	(15,5)	-	(15,5)
Total des coûts et charges	(1 217,0)	(89,7)	(1 306,7)
Autres produits (charges), nets	0,2	2,1	2,3
Revenus des sociétés mises en équivalence	(2,0)	2,7	0,7
Bénéfice (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	187,6	(20,9)	166,7
Produits financiers	(2,2)	(0,9)	(3,1)
Charges financières	(42,8)	52,9	10,1
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	142,6	31,1	173,7
Provision (bénéfice) pour impôt sur le résultat	(53,2)	1,4	(51,8)
Résultat net (perte)	89,4	32,5	121,9
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1,5)	-	(1,5)
Résultat net attribuable au Groupe Technip Energies	87,9	32,5	120,4

ANNEXE 2.0 : ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉS

(En millions €)	S1 21	Exercice 20
Placements dans des sociétés mises en équivalence	27,2	37,3
Immobilisations corporelles nettes	107,4	96,1
Droit d'utilisation	280,9	182,6
Goodwill	2 057,7	2 047,8
Autres actifs non courants	275,4	279,2
Total des actifs non courants	2 748,6	2 643,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	3 162,8	3 064,4
Créances commerciales, nettes	1 307,6	1 069,3
Actifs contractuels	267,7	285,8
Autres actifs courants	570,0	743,0
Total des actifs courants	5 308,1	5 162,5
Actif total	8 056,7	7 805,5
Total des capitaux propres investis	1 333,9	1 800,5
Dette à long terme, moins la part courante	594,2	-
Passif locatif - Opérationnel non courant	266,0	201,0
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	127,6	124,2
Autres passifs non courants	122,6	82,7
Total des passifs non courants	1 110,4	407,9
Dette à court terme	85,5	402,3
Passif locatif - Opérationnel courant	61,0	41,5
Dettes fournisseurs	1 656,7	1 501,6
Passifs sur contrats	3 167,6	2 941,6
Autres passifs courants	641,6	710,0
Total des passifs courants	5 612,4	5 597,1
Total du passif	6 722,8	6 005,0
Total des capitaux propres investis et des passifs	8 056,7	7 805,5

¹ La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevaient à 3,1 milliards d'euros au 30 juin 2021. Cela se compare à la trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2020, après l'impact de l'Accord de scission et de distribution, de 2,9 milliards d'euros. Le total des capitaux propres investis au 30 juin 2021 s'élevait à 1,3 milliard d'euros en IFRS ajustée. Cela se compare au total des capitaux propres investis au 31 décembre 2020, après l'impact de l'Accord de scission et de distribution, de 1,2 milliard d'euros. L'Accord de scission et de distribution a été détaillé dans la section 3, Informations relatives au bilan, de la publication de Technip Energies « Mise à jour des résultats financiers de l'exercice 2020 » du 26 février 2021.

ANNEXE 2.1 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	S1 21 IFRS	Ajustements	S1 21 Ajusté
Placements dans des sociétés mises en équivalence	40,1	(12,9)	27,2
Immobilisations corporelles nettes	107,0	0,4	107,4
Droit d'utilisation	279,8	1,1	280,9
Goodwill	2 057,7	-	2 057,7
Autres actifs non courants	308,5	(33,1)	275,4
Total des actifs non courants	2 793,1	(44,5)	2 748,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 162,1	0,7	3 162,8
Créances commerciales, nettes	1 311,3	(3,7)	1 307,6
Actifs contractuels	268,1	(0,4)	267,7
Autres actifs courants	453,5	116,5	570,0
Total des actifs courants	5 195,0	113,1	5 308,1
Actif total	7 988,1	68,6	8 056,7
Total des capitaux propres investis	1 367,8	(33,9)	1 333,9
Dette à long terme, moins la part courante	594,2	-	594,2
Passif locatif - Opérationnel non courant	265,1	0,9	266,0
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	127,6	-	127,6
Autres passifs non courants	137,4	(14,8)	122,6
Total des passifs non courants	1 124,3	(13,9)	1 110,4
Dette à court terme	85,5	-	85,5
Passif locatif - Opérationnel courant	60,8	0,2	61,0
Dettes fournisseurs	1 457,8	198,9	1 656,7
Passifs sur contrats	3 107,1	60,5	3 167,6
Autres passifs courants	784,8	(143,2)	641,6
Total des passifs courants	5 496,0	116,4	5 612,4
Total du passif	6 620,3	102,5	6 722,8
Total des capitaux propres et passifs	7 988,1	68,6	8 056,7

ANNEXE 2.2 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	Exercice 20 IFRS	Ajustements	Exercice 20 Ajusté
Placements dans des sociétés mises en équivalence	39,8	(2,5)	37,3
Immobilisations corporelles nettes	95,5	0,6	96,1
Droit d'utilisation	184,5	(1,9)	182,6
Goodwill	2 047,8	-	2 047,8
Autres actifs non courants	322,3	(43,1)	279,2
Total des actifs non courants	2 689,9	(46,8)	2 643,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 189,7	(125,3)	3 064,4
Créances commerciales, nettes	1 059,1	10,2	1 069,3
Actifs contractuels	271,8	14,0	285,8
Autres actifs courants	663,4	79,6	743,0
Total des actifs courants	5 184,0	(21,5)	5 162,5
Actif total	7 873,9	(68,4)	7 805,5
Total des capitaux propres investis	1 825,8	(25,3)	1 800,5
Dette à long terme, moins la part courante	-	-	-
Passif locatif - Opérationnel non courant	202,3	(1,3)	201,0
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	124,2	-	124,2
Autres passifs non courants	167,5	(84,8)	82,7
Total des passifs non courants	494,0	(86,1)	407,9
Dette à court terme	402,4	(0,1)	402,3
Passif locatif - Opérationnel courant	42,0	(0,5)	41,5
Dettes fournisseurs	1 259,4	242,2	1 501,6
Passifs sur contrats	3 025,4	(83,8)	2 941,6
Autres passifs courants	824,9	(114,9)	710,0
Total des passifs courants	5 554,1	43,0	5 597,1
Total du passif	6 048,1	(43,1)	6 005,0
Total des capitaux propres investis et des passifs	7 873,9	(68,4)	7 805,5

ANNEXE 3.0 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AJUSTÉ

(En millions €)	S1 21	S1 20
Résultat net	107,3	132,6
Allocation corporate	-	140,2
Variation du besoin en fonds de roulement et Autres éléments sans effet de trésorerie	247,3	424,9
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation	354,6	697,7
Dépenses d'investissement	(15,4)	(12,8)
Produits des cessions d'actifs	0,0	0,4
Autres actifs financiers et trésorerie acquis/cédés lors de l'acquisition/la déconsolidation	(3,6)	(8,0)
Trésorerie requise par les activités d'investissement	(19,0)	(20,4)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	274,2	(69,2)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	0,0	-
(Distributions)/contributions nettes de TechnipFMC	(532,9)	(119,5)
Autres, y compris les dividendes versés et le remboursement des passifs locatifs	(6,5)	(36,5)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement	(265,2)	(225,2)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	27,7	3,8
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	98,3	455,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 064,4	3 053,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 162,8	3 509,0

ANNEXE 3.1 : ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	S1 21 IFRS	Ajustements	S1 21 Ajusté
Résultat net	119,4	(12,1)	107,3
Allocation corporate	-	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement et Autres éléments sans effet de trésorerie	228,6	18,7	247,3
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	348,0	6,6	354,6
Dépenses d'investissement	(15,3)	(0,1)	(15,4)
Produits des cessions d'actifs	0,0	-	0,0
Autres actifs financiers et trésorerie acquis/cédés lors de l'acquisition/la déconsolidation	(3,6)	-	(3,6)
Trésorerie requise par les activités d'investissement	(18,9)	(0,1)	(19,0)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	274,2	-	274,2
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(129,0)	129,0	0,0
(Distributions)/contributions nettes de TechnipFMC	(532,9)	-	(532,9)
Autres, y compris les dividendes versés et le remboursement des passifs locatifs	(6,4)	(0,1)	(6,5)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(394,1)	128,9	(265,2)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	37,3	(9,5)	27,7
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(27,6)	126,0	98,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 189,7	(125,3)	3 064,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 162,1	0,7	3 162,8

ANNEXE 3.2 : ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	S1 20 IFRS	Ajustements	S1 20 Ajusté
Résultat net	115,0	17,6	132,6
Allocation corporate	140,2	-	140,2
Variation du besoin en fonds de roulement et Autres éléments sans effet de trésorerie	218,1	206,7	424,9
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	473,3	224,4	697,7
Dépenses d'investissement	(12,8)	-	(12,8)
Produits des cessions d'actifs	0,4	-	0,4
Autres actifs financiers et trésorerie acquis/cédés lors de l'acquisition/la déconsolidation	(8,0)	-	(8,0)
Trésorerie requise par les activités d'investissement	(20,4)	-	(20,4)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	(69,2)	-	(69,2)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(122,9)	122,9	-
(Distributions)/contributions nettes de TechnipFMC	(119,5)	-	(119,5)
Autres, y compris les dividendes versés et le remboursement des passifs locatifs	(36,5)	-	(36,5)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(348,1)	122,9	(225,2)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3,8	-	3,8
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	108,6	347,3	455,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 563,6	(510,6)	3 053,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 672,2	(163,2)	3 509,0

ANNEXE 4.0 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS – PREMIER SEMESTRE

(En millions €)	S1 21	% du chiffre d'affaires	S1 20	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	3 243,2		3 011,1	
Coût des ventes	(2 872,4)	88,6 %	(2 513,9)	83,5 %
Marge brute ajustée	370,8	11,4 %	497,2	16,5 %
EBITDA récurrent ajusté	260,5	8,0 %	216,3	7,2 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(56,1)		(52,1)	
EBIT récurrent ajusté	204,5	6,3 %	164,2	5,5 %
Résultat exceptionnel	(30,6)		34,6	
Bénéfice ajusté avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	173,9	5,4 %	198,8	6,6 %
Produits et charges financiers	(12,0)		(0,8)	
Bénéfice ajusté avant impôts	161,9	5,0 %	198,1	6,6 %
Impôt sur le résultat	(54,6)		(65,4)	
Résultat net ajusté	107,3	3,3 %	132,7	4,4 %

ANNEXE 4.1 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS – DEUXIÈME TRIMESTRE

(En millions €)	T2 21	% du chiffre d'affaires	T2 20	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	1 685,7		1 470,4	
Coût des ventes	(1 492,2)	88,5 %	(1 170,1)	79,6 %
Marge brute ajustée	193,4	11,5 %	300,3	20,4 %
EBITDA récurrent ajusté	142,6	8,5 %	112,4	7,6 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(29,4)		(14,5)	
EBIT récurrent ajusté	113,3	6,7 %	97,9	6,7 %
Résultat exceptionnel	(4,1)		(68,8)	
Bénéfice ajusté avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	109,1	6,5 %	166,7	11,3 %
Produits et charges financiers	(18,9)		7,0	
Bénéfice ajusté avant impôts	90,3	5,4 %	173,7	11,8 %
Impôt sur le résultat	(30,5)		(51,8)	
Résultat net ajusté	59,8	3,5 %	121,9	8,3 %

ANNEXE 5.0 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS – PREMIER SEMESTRE

(En millions €)	Livraison de projets		Technologie, produits et services		Corporate / non affectable		Total	
	S1 21	S1 20	S1 21	S1 20	S1 21	S1 20	S1 21	S1 20
Chiffre d'affaires	2 622,8	2 452,4	620,5	558,7	-	-	3 243,2	3 011,1
Résultat avant charges financières nettes et impôt sur le résultat							173,9	198,8
Éléments exceptionnels :								
Coûts de scission alloués							27,8	12,2
Charges de restructuration							2,8	15,8
Coûts liés à la COVID-19							-	26,0
Autres (produits)/charges exceptionnels							-	(88,6)
EBIT récurrent ajusté	167,5	182,0	54,7	43,8	(17,6)	(61,6)	204,5	164,2
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	6,4 %	7,4 %	8,8 %	7,8 %	-	-	6,3 %	5,5 %
Dotation aux amortissements ajustée							56,1	52,1
EBITDA récurrent ajusté							260,5	216,3
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %							8,0 %	7,2 %

ANNEXE 5.1 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS – DEUXIÈME TRIMESTRE

(En millions €)	Livraison de projets		Technologie, produits et services		Corporate / non affectable		Total	
	T2 21	T2 20	T2 21	T2 20	T2 21	T2 20	T2 21	T2 20
Chiffre d'affaires	1 370,3	1 192,1	315,4	278,4	-	-	1 685,7	1 470,4
Résultat avant charges financières nettes et impôt sur le résultat							109,1	166,7
Éléments exceptionnels :								
Coûts de scission alloués							2,4	0,2
Charges de restructuration							1,7	11,0
Coûts liés à la COVID-19							-	22,5
Autres (produits)/charges exceptionnels							-	(102,5)
EBIT récurrent ajusté	91,6	80,7	28,9	32,7	(7,2)	(15,5)	113,3	97,9
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	6,7 %	6,8 %	9,2 %	11,7 %	-	-	6,7 %	6,7 %
Dotation aux amortissements ajustée							29,4	14,5
EBITDA récurrent ajusté							142,6	112,4
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %							8,5 %	7,6 %

ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	S1 21 IFRS	Ajustements	S1 21 Ajusté
Livraison de projets	15 467,1	806,0	16 273,1
Technologie, produits et services	1 200,3	-	1 200,3
Total	16 667,4		17 473,4

ANNEXE 7.0 : PRISES DE COMMANDES – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES AJUSTÉS ET LES COMPTES IFRS

(En millions €)	S1 21 IFRS	Ajustements	S1 21 Ajusté
Livraison de projets	7 534,5	(338,4)	7 196,2
Technologie, produits et services	667,3	-	667,3
Total	8 201,8		7 863,4

ANNEXE 8.0 : JOINT-VENTURE YAMAL LNG

(En millions €)	S1 21	Exercice 20
Passifs sur contrats - quote-part proportionnelle	262,5	345,0

(En millions €)	S1 21	S1 20
Trésorerie provenant des (requis par les) activités d'exploitation – quote-part proportionnelle	(14,6)	(22,3)

ANNEXE 9.0 : Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières ajustées suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prises de commandes ajustée. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP.

Chaque IAP est défini ci-dessous :

- **Chiffre d'affaires ajusté** : Le Chiffre d'affaires ajusté représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle du chiffre d'affaires de la joint-venture de la Société provenant des projets suivants a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG, Yamal LNG et NFE est inclus à 50 %, celui de BAPCO Sitra Refinery à 36 %, celui de la construction et de la supervision en Russie d'Arctic LNG 2 est inclus à 33,3 % et celui de la joint-venture Rovuma à 33,3 %. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires de ses joint-venture provenant des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- **EBIT récurrent ajusté** : L'EBIT récurrent ajusté représente le résultat avant les charges financières nettes et l'impôt sur le résultat, comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté pour refléter ligne par ligne leurs entités respectives de projets de construction constituées en actions qui ne sont pas entièrement détenues par la Société (en appliquant la méthode décrite dans la section Chiffre d'affaires ajusté) et retraité pour les éléments suivants considérés comme exceptionnels : (i) les dépenses de restructuration, (ii) les coûts de scission associés à l'opération de scission et (iii) les frais de litiges importants survenus en dehors du cours de l'activité. La Société estime que l'exclusion de ces charges ou bénéfices de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer plus efficacement les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et la direction par des éléments exclus.
- **EBITDA récurrent ajusté** : L'EBITDA récurrent ajusté correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que détaillé ci-dessus, après déduction des charges d'amortissement et tel qu'ajusté pour tenir compte de leurs entités respectives de projets de construction constituées en actions qui ne sont pas entièrement détenues par la Société
- **Trésorerie (dette) nette ajustée** : La trésorerie (dette) nette ajustée reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme et les prêts dus à/par TechnipFMC) et ajustés selon la méthode décrite dans la section Chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cette IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la dette nette ajustée (si elle est débitrice), ou la trésorerie nette ajustée (si elle est créditrice) est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital. La trésorerie (dette) nette ajustée ne doit pas être considérée comme une alternative à, ou plus importante que, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la société.

- **Carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé en fonction de la valeur estimée des ventes de commandes de clients confirmées à la date de clôture. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie, la joint-venture Rovuma, et deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE) et retire la part du carnet de commandes liée aux participations ne donnant pas le contrôle de la Société dans Yamal LNG. La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Prise de commandes ajustée** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte par le rapport. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie, la joint-venture Rovuma et deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE) et retirent la part des prises de commandes attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans Yamal LNG. Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.